

AUTOROUTE A7 CRÉATION DU DEMI-ÉCHANGEUR DE VIENNE SUD



CONCERTATION PUBLIQUE



Du 6 juin au 3 juillet 2016
VOTRE AVIS COMPTE !
www.a7-echangeur-viennesud.fr

VOTRE AVIS COMPTE !

Sous l'égide du préfet de l'Isère et en application des dispositions de l'article L 103-2 du Code de l'urbanisme, VINCI Autoroutes (réseau ASF) organise une concertation publique relative au projet de création du demi-échangeur de Vienne Sud sur l'autoroute A7.

ENTRE LE 6 JUIN 2016 ET LE 3 JUILLET 2016, chacun est invité à s'informer et à donner son avis sur le projet soumis à la concertation.

POUR S'INFORMER :

- l'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures habituelles d'ouverture au public :
 - la mairie de Reventin-Vaugris,
 - la mairie de Vienne,
 - ViennAgglo,
 - la Communauté de communes du Pays Roussillonnais,
 - la Communauté de communes de la Région de Condrieu, dans les locaux de la mairie d'Ampuis ;
- le site Internet : www.a7-echangeur-viennesud.fr
- les moments d'accueil du public en présence des représentants de VINCI Autoroutes ;
- la réunion publique.

POUR S'EXPRIMER :

- sur le site Internet :
www.a7-echangeur-viennesud.fr
via la rubrique « Je m'exprime » ;
- par courriel :
a7-echangeur-viennesud@vinci-autoroutes.com
- par courrier : Sous-Préfecture de Vienne - Concertation publique demi-échangeur de Vienne Sud - 16 boulevard Eugène Arnaud - 38200 Vienne ;
- *via* une lettre T préaffranchie à insérer dans l'urne disponible sur les lieux d'accueil de la concertation ou à retourner par courrier ;
- lors de la réunion publique et des moments d'accueil du public en présence des représentants de VINCI Autoroutes.

1 réunion publique et 2 moments d'accueil du public pour échanger avec les représentants de VINCI Autoroutes

9 juin 2016	18 h 30	Réunion publique	Gymnase de Reventin-Vaugris, chemin des pétrières, 38121 Reventin-Vaugris
14 juin 2016	de 9 h à 12 h	Moment d'accueil	ViennAgglo, Espace Saint-Germain, Bâtiment Antares, 30 avenue du Général Leclerc, 38200 Vienne
21 juin 2016	de 14 h à 17 h	Moment d'accueil	Mairie de Reventin-Vaugris 85 rue de la Mairie, 38121 Reventin-Vaugris

La concertation est une étape essentielle dans l'élaboration d'un projet. Elle permet de définir ensemble un projet et de le partager avec le plus grand nombre, au bénéfice du territoire et des citoyens.

À l'issue de la concertation publique, le bilan de la concertation sera validé par le préfet de l'Isère. Ce bilan a pour but de restituer les échanges et les propositions du public qui viendront enrichir les études détaillées préalables à l'enquête publique.

Il sera rendu public sur www.a7-echangeur-viennesud.fr après l'été 2016.